



Mercredi 24.08.16 | 49^e année | N° 25

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



A trop tirer, on rompt la corde

La solidarité, à Neuchâtel, on connaît. Bon an mal an, la ville paie entre 12 et 19 millions annuellement pour la péréquation cantonale. C'est normal: Neuchâtel bénéficie de contribuables importants et la Ville veut continuer de participer à la croissance harmonieuse des communes du canton parce que c'est unies que nos collectivités se développeront.

Dans cette optique, empêcher la Ville de se développer, c'est tout simplement appauvrir tout le canton. Il faut en effet, pour que Neuchâtel puisse continuer à verser de fortes sommes aux autres communes, lui laisser les moyens d'investir, d'accueillir de nouveaux contribuables, de grandir et d'accroître ses revenus.

Pour le canton, notre commune est comme un cheval de trait aujourd'hui robuste: elle supporte des charges importantes et soutient tout le monde. Mais si on la surcharge, elle va vite s'affaiblir et ne pourra plus servir personne, ni soutenir les autres communes et le bien commun.

Cet équilibre difficile et subtil entre trop et trop peu, personne ne peut le trouver tout seul. Nous entendons le chercher ensemble, sans autisme administratif, sans contraintes, avec les autres communes du canton et avec l'Etat.

Sinon et sans concertation, tout le monde s'appauvrira.

Fabio Bongiovanni
Directeur des Finances



De gauche à droite: Sophie Läser, Raphaël Lambelet et Vincent Steudler, membres de l'association «Fête au Crô». • Photo: Stefano Iori

Port du Nid-du-Crô en fête

A l'initiative d'acteurs du port du Nid-du-Crô, la première Fête au Crô se tiendra du 26 au 28 août. Trois jours durant, la population est conviée à participer gratuitement à une multitude d'animations festives et nautiques. Objectif: mettre en lumière les activités d'un large éventail d'associations et de sociétés actives dans le port et ses environs.

Baptêmes de voile, initiation à la pêche et fumage de poissons: voici quelques-unes des animations qui seront proposées au public samedi et dimanche. Sous le couvert des bateaux se tiendra un immense marché aux puces nautiques avec des fripes, une bourse aux vinyles et de nombreux créateurs. «Le hangar à bateaux est entièrement vidé chaque année à

la fin août pour accueillir les chars de la Fête des vendanges. Nous profitons ainsi d'une infrastructure quasi naturelle en évitant des frais, et nous sommes à l'abri en cas de pluie», explique Vincent Steudler, président de l'association «Fête au Crô», fraîchement créée.

Transmettre une histoire

A ne pas manquer, samedi après-midi: le baptême de bateaux. Selon la tradition, ceux-ci étaient baptisés sous le trident protecteur du dieu Neptune. Le public vivra une expérience unique en assistant à sa sortie de l'eau. «Le port compte plusieurs anciens qui ont tout un vécu à transmettre», relève Vincent Steudler, gestionnaire du restaurant du Cercle de la voile. Pêcheurs, instruc-

teurs, entrepreneurs et adeptes de sport nautique iront à la rencontre du public. «Tous les acteurs sollicités nous ont montré leur intérêt. Certains étaient déjà pris, mais ils seront présents l'an prochain», précise Vincent Steudler. L'association entend bien pérenniser son événement.

Vendredi et samedi soirs, la fête se prolongera en musique avec des concerts gratuits. I Skarbonari, Duck Duck Grey Duck et Michigang seront de la partie. Des stands de nourriture permettront de se sustenter. «La Fête au Crô vise à dynamiser une partie des rives du lac en montrant qu'il existe un autre port, un peu en retrait du centre-ville et quelque peu oublié du grand public». (ak)

• Programme complet sur Facebook/feteaucro



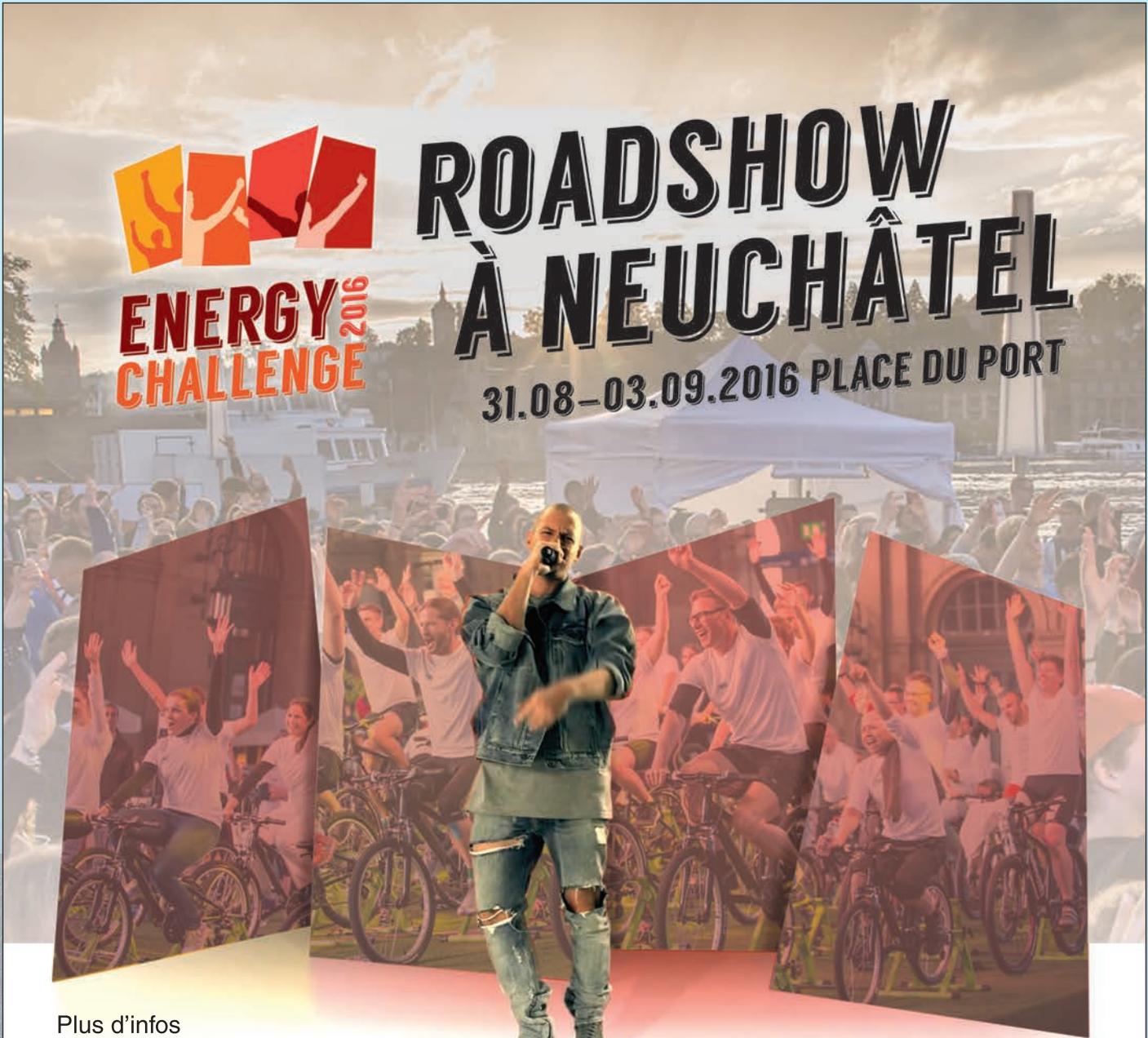
Lancement d'un circuit touristique en dix postes sur le thème de «Neuchâtel à la Belle Epoque».



Un nouvel espace culturel ouvre ses portes ce week-end au centre-ville. Bienvenue au Lokart!



La nouvelle saison du Théâtre du Pommer s'ouvrira le 2 septembre, avec le mentaliste Gabriel Torny.



Plus d'infos

www.energychallenge.ch

PARTIE OFFICIELLE

**INAUGURATION EN MUSIQUE
REMISE D'UN LABEL MINERGIE**

PARTIE CULTURELLE

**STRESS LIVE - KOQA BEATBOX LIVE
LAURIANE SALLIN VS. GILBERT GRESS
OPEN AIR CINÉMA (DOCUMENTAIRE «THE 11TH HOUR»)**



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

Partenaires principaux



Partenaires médias



Partenaires



Partenaire de restauration



Partenaires régionaux



Dans ce numéro

Journée de l'humanité

Face à la crise migratoire, l'association Neuch'Solidarity lance la première édition de la Journée de l'humanité. Rendez-vous est fixé samedi à la rue du Concert, derrière l'Hôtel de Ville.

Page 5

A croquer au Pommier

Coup d'œil sur la nouvelle saison du Théâtre du Pommier, qui sera dévoilée samedi au public avec la complicité du mentaliste Gabriel Tornay. Théâtre, musique, humour, jeune public : une vingtaine de spectacles sont à l'affiche jusqu'à fin janvier.

Page 8

La Case en fête



La Case à chocs fête ses 25 ans d'existence ainsi que ses 20 ans dans les locaux de l'ancienne brasserie Müller. Afin de célébrer ce double anniversaire, son équipe a concocté des festivités, dont le coup d'envoi sera donné le 1^{er} octobre. Rencontre avec deux pionniers, Christian Addor et David Bonavita, musiciens-bâtisseurs de la Case à chocs.

Page 9

Finances

Le directeur des finances de la Ville de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni, explique l'opposition du chef-lieu à la réforme de la péréquation financière proposée par le Conseil d'Etat.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 31 août 2016.

La Belle Epoque agrémenta les nouvelles visites guidées de la ville



A la Belle Epoque, on se promenait déjà sur le quai Ostervald pour admirer la vue sur le lac et les Alpes. • Photo : Stefano Iori

Neuchâtel à la Belle Epoque

Deux statues de bronze ont fait leur apparition au quai Ostervald. Avec elles, plusieurs personnages et objets ont fleuri au cœur de la cité cet été. Ceux-ci font partie des visites de la ville « Neuchâtel à la Belle Epoque », inaugurées vendredi 19 août. Issue d'une collaboration entre Tourisme neuchâtelois et la Ville de Neuchâtel, cette nouvelle offre vise à redynamiser les visites guidées classiques, dont la fréquentation stagnait.

La remise à flots du vapeur « Neuchâtel » a suscité un succès populaire. Restauré par une équipe de passionnés, ce bateau date de 1912. « Afin de mieux positionner la ville, nous avons utilisé cette période pour agréments les nouvelles visites. A cette époque, Neuchâtel a connu un essor important en matière de tourisme, notamment avec la création de la Société de navigation, la mise en fonction du funiculaire La Coudre-Chaumont et l'apparition de plusieurs hôtels », a exposé Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, lors du vernissage des visites.

De la magie à la place Pury

Jalonné de dix postes, le parcours didactique propose une immersion au cœur de Neuchâtel à la Belle Epoque. « J'ai été enthousiasmé par le Tramoscope de la place Pury. J'y ai retrouvé un tram que j'ai connu quand j'étais enfant. Je me suis assis dans le compartiment,

plus sagement qu'à l'époque, et j'ai regardé passer les images. Des personnages de la Belle Epoque vivent autour de la place Pury. Il se dégage beaucoup de magie de cette vie », témoigne Thomas Facchinetti, président de la Ville de Neuchâtel et directeur du Tourisme. Et de souligner : « Cette animation ravira aussi bien les touristes que les habitants de la ville. Elle se trouve parfaitement en phase avec l'image que nous souhaitons donner de Neuchâtel, entre art de vivre et innovation ». Parmi les autres postes proposés, on retrouve toute l'iconographie Suchard, parfumée d'effluves chocolatés, une vitrine sur les habitudes gastronomiques ou encore d'anciens jeux d'enfants à essayer au Jardin anglais. « La Ville de Neuchâtel a soutenu ce projet à hauteur de 42'000 francs, sans compter l'important apport en ressources humaines », précise Lena Brina, déléguée au Tourisme et membre du groupe de travail, qui a imaginé ce nouveau concept. La réalisation de cette première étape est

de l'ordre de 450'000 francs, selon Tourisme neuchâtelois, qui espère à terme pouvoir étendre le concept.

Chasse au trésor

Le tracé historique s'accompagne de dix-huit personnages et objets en référence à la Belle Epoque. La Lavandière du square des Berclès, la Marmette de la ruelle de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, le pompier de la place des Halles : on trouve des personnages disséminés dans tous les recoins de la cité. Peints sur toile dans un atelier, ils sont désormais collés comme de la tapisserie sur différents murs du centre-ville, suivant la technique du marouflage. De quoi organiser des visites sans itinéraire défini, sous forme de chasse au trésor. « La Belle Epoque nous permet de faire vivre des choses uniques. Elle fait appel à un lien affectif fort, car il s'agit d'une époque peu éloignée de la nôtre, que l'on peut facilement imaginer en pensant à nos grands-parents », conclut le directeur de Tourisme neuchâtelois. (ak)

A tester tous les samedis

Une visite guidée « Neuchâtel à la Belle Epoque » aura lieu chaque samedi à 14 heures, dès le 27 août prochain et jusqu'à fin octobre. Dans un premier temps, les nouvelles visites sont ouvertes aux groupes. Elles seront proposées à l'individuel au printemps 2017. Neuchâtel inaugurera à la même période son nouveau train touristique électrique, décoré aux couleurs du concept « Belle Epoque ». Infos et réservations sur www.neuchatel-tourisme.ch/belle-epoque



Inauguration d'un nouvel espace culturel en plein centre-ville de Neuchâtel

Lokart entre dans la danse

A l'initiative d'un collectif de jeunes artistes et d'étudiants passionnés d'arts, un nouvel espace culturel vient de voir le jour au centre-ville de Neuchâtel. Expositions, spectacles, soirées thématiques autour d'un film, cours de danse, de yoga ou de renforcement corporel: des portes ouvertes ont lieu ce week-end pour donner un aperçu des activités qui se tiendront régulièrement au Lokart.

Situé dans un ancien studio de danse à la rue de la Treille 4, Le Lokart est né sous l'impulsion du danseur et chorégraphe Mehdi Berdai et de deux étudiantes passionnées l'une de danse orientale et l'autre par les arts visuels: Héloïse Marcacci et Liza Mazenauer. «On avait envie de développer un espace pluridisciplinaire, un lieu où l'on puisse se retrouver et collaborer à des créations, mais aussi organiser différents événements culturels: expositions, débats, projections de films, soirées thématiques... En avril dernier, on a repéré une annonce sur Facebook pour ce local et on a sauté sur l'occasion», explique Héloïse Marcacci, que l'on a notamment pu voir danser dans «Gulzaar». Sacha Dubois, un jeune comédien amateur membre de



Cinq des six membres du collectif artistique Le Lokart, dans ses locaux de la rue de la Treille.

• Photo: Stefano Iori

la Ligue d'improvisation neuchâteloise, rejoint ensuite l'aventure, de même que Virginia Eufemi et Thierry Fivaz, deux étudiants rompus à l'organisation de manifestations culturelles. Le Lokart était né.

Catch impro et électro

Pour faire connaître les lieux, le collectif donnera ce week-end un aperçu des activités culturelles qu'il entend organiser tout au long de

l'année, à prix modiques. Après un apéro inaugural, le public pourra découvrir, samedi dès 17 heures, une exposition d'un jeune dessinateur, Hermann Mendes, aux sons du duo électronique Psycho Weazel, avant de s'adonner aux joies du catch impro. L'inauguration officielle aura lieu dimanche dès 16h30, avec une présentation publique des buts du collectif. Suivra, à 20 heures, le film *Pina* de Wim Wenders.

Découverte gratuite des cours

Avant ces réjouissances, le public pourra également découvrir, tout au long de ces deux jours, les différents cours de danse et de renforcement corporel qui seront dispensés toute l'année par le collectif, là encore, à des tarifs très doux. «L'objectif n'est pas de concurrencer les écoles de la région, mais de pouvoir être autonomes financièrement. Pour le moment, nous sommes soutenus par la Ville de Neuchâtel pour les six premiers mois de loyer», explique Héloïse Marcacci.

Et de préciser que Le Lokart était également ouvert à tout artiste souhaitant exposer ses créations, présenter ses performances ou disposer d'un studio pour travailler. D'une surface de 80 mètres carrés, l'espace est équipé de 80 chaises, d'un projecteur vidéo et de parois modulables. Pour sa part, le collectif travaille à une création mêlant danse et théâtre, qu'il entend présenter au printemps 2017. A suivre!

Inauguration du Lokart: samedi 28 août dès 10 heures et dimanche 28 août dès 11 heures. Programme détaillé sur le site www.lelokart.org



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le

legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

L'atelier des musées organise les événements suivants:

- atelier «La magie des cristaux», pour les 4 à 6 ans le 31 août, de 15h30 à 17h et pour les 7 à 10 ans, le 14 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.
- atelier «Ailes de la nuit», pour les 4 à 6 ans le 7 septembre, de 13h30 à 15h et pour les 7 à 10 ans, le 7 septembre, de 15h30 à 17h et le 21 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. *Terre d'outils*, une exposition sur le lien indéfectible entre l'homme et les plantes, jusqu'au 15 octobre 2017.

Samedi 3 septembre, 10h à 12h, les participants auront l'occasion de préparer une délicieuse tisane avec des produits du jardin botanique récoltés par leur soin. Ils découvriront également des techniques pour transformer les plantes en huiles et en baume. Inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch

L'atelier des musées organise l'événement suivant:

- atelier «Land Art avec Ruben Pensa» (création d'une œuvre éphémère en compagnie d'un artiste), pour les enfants de 4 à 6 ans, le 14 septembre de 14h à 15h30 et pour les enfants de 7 à 10 ans, le 31 août

de 14h à 15h30 et le 28 septembre, de 14h à 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), fermée pour vacances durant le mois d'août. Du 3 au 10 septembre, exposition Pop-up, seront exposés des tableaux d'Olivier Chitacumbi. Vernissage le 3 septembre à 18h. Suivra une exposition consacrée aux sculptures et luminaires en verre de Céline Queste. Vendredi 16 septembre à 19h, concert donné par Dashûr. Jeudi 22 septembre à 19h, chant intuitif, Sandrine Aklin.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), dès le 10 septembre, exposition de peinture et œuvres sur papier de Simon Edmondson. Informations complémentaires sur www.galerieditesheim.ch



L'actualité culturelle

Monnaies et médailles vont briller au Beaulac

La traditionnelle bourse aux monnaies, médailles et billets de banque se tiendra samedi 27 août, de 10 à 16 heures à l'hôtel Beaulac à Neuchâtel. A cette occasion, des marchands proposeront à la vente, un choix varié de monnaies et médailles suisses, cantonales et étrangères. Les collectionneurs et le public auront la possibilité de faire évaluer au stand d'information leurs valeurs dans la mesure des connaissances des membres de la Société neuchâteloise de numismatique.

Hôtel Beaulac (esplanade Léopold-Robert 2), 24^e édition de la bourse aux monnaies, médailles et billets, samedi 27 août de 10h à 16 heures. Entrée gratuite.

Julien Revilloud jазze à l'Ermitage

Le cadre magnifique de la chapelle de l'Ermitage accueillera samedi 3 septembre une soirée apéro et raclette, suivi dès 21 heures d'un concert du trio mené par Julien Revilloud, guitariste. Accompagné par Maxence Sibille, batteur, et Jean-Pierre Schaller, bassiste, l'artiste fera l'honneur au public de présenter leur deuxième album intitulé Carrés d'As.

Pour le plus grand plaisir des oreilles, ils délivreront une musique électrisante, puissante, élégante où groove, écoute et improvisation sont les maîtres mots.

Chapelle de l'Ermitage, 12^e édition des soirées jazz et raclette, samedi 3 septembre, de 18h à 20h45: apéro-raclette, dès 21 heures: concert



donné par Julien Revilloud Trio. Entrée: Fr. 20.-, en vente sur place, pour les 6 à 16 ans: Fr. 10.-. Informations complémentaires sur les artistes: www.julienrevilloud.ch

Découvrez les coulisses

Les institutions de la Ville de Neuchâtel, soit la Bibliothèque publique et universitaire, le Jardin Botanique, les Musées d'art et d'histoire, d'ethnographie,

d'histoire naturelle et le Théâtre du passage, offrent la possibilité au public de partir à la découverte de leurs coulisses. Les visites auront lieu, de 12h15 à 13h30, les mercredis 28 septembre, 9 et 30 novembre 2016, 1^{er} février, 8 mars et 12 avril 2017. Les entrées sont gratuites, cependant le nombre de places est limité. Il est donc obligatoire de s'inscrire auprès de l'Atelier des musées, organisateur de cet événement.

Ateliers des musées, visite des coulisses des institutions de la Ville de Neuchâtel, certains mercredis de septembre 2016 à avril 2017, de 12h15 à 13h30. Inscription obligatoire au 032 717 75 02 (lun-ve: 8h30-11h45, 13h30-16h30) ou par courriel à: direction.culture-sports-tourisme.neuchatel@ne.ch.



Première édition de la Journée de l'humanité samedi au centre-ville

Fête au profit des migrants

Créer un élan de solidarité à Neuchâtel face à la crise migratoire: c'est l'objectif de la Journée de l'humanité, qui vivra sa première édition samedi à la rue du Concert, derrière l'Hôtel de Ville. L'entrée est libre. Les bénéfices seront reversés à différentes associations d'aide aux migrants.

Organisée par l'association «Neuch-Solidarity» avec le soutien de la Ville de Neuchâtel et le concours de différents artistes et associations de la région, la manifestation a visé à sensibiliser le public aux problématiques liées à la crise migratoire et à la situation des personnes contraintes de prendre le chemin de l'exil.

Témoignages et réflexions

Pourquoi décider un jour de quitter son pays, sa famille? Quel accueil la Suisse et le canton de Neuchâtel réservent-ils aux réfugiés? Après l'ouverture des festivités par le président de la Ville Thomas Facchinetti, plusieurs réfugiés prendront la parole pour témoigner de leur parcours. Une table ronde réunissant des représentants de différentes associations ainsi qu'une avocate de droit international se tiendra par ailleurs en début d'après-midi.

Découvertes culturelles et culinaires

Mais la Journée de l'humanité se veut aussi une fête. De nombreux



L'association Neuch'Solidarity organise une Journée de l'humanité au profit des migrants samedi. • Photo: Stefano Iori

artistes de la région, tels que l'humoriste Christian Mukuna, le pianiste Nicolas Bamberger, le groupe de rap Quartier Bon Son ou les DJ Nelson de Jesus, se produiront tout au long de la journée. Restaurateurs, cercles culturels et commerçants seront aussi au rendez-vous, avec des stands de dégustation de saveurs du monde.

Moi j'me bouge, et toi?

Formée de cinq habitants de Neuchâtel eux-mêmes issus de l'immigration, l'association Neuch'Solidarity est née il y a six mois, dans l'onde de choc

provoquée par la photo de ce petit réfugié syrien de trois ans retrouvé mort sur une plage turque. «J'ai posté un appel sur Facebook pour voir s'il était possible de faire quelque chose», explique Stefano Metrangolo, qui a travaillé notamment pour Médecins sans Frontières. Sous le slogan «Moi j'me bouge, et toi?», l'association vise à venir en aide aux migrants, en organisant différentes manifestations. (ab)

Journée de l'humanité: de 10 à 18 heures à la rue du Concert. Plus d'informations sur le site www.neuchsolidarity.ch

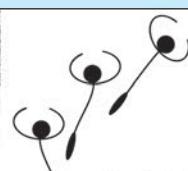
Chronique culturelle



Un peu de respect svp

On voit et on entend de tout aux Jardins musicaux. Un canidé sur scène par exemple lors de la projection de «Une vie de chien» de Charlot, une tablette électronique en guise de partition sur un piano et même un spectateur mal élevé qui s'est permis d'intervenir à haute voix dimanche durant l'exécution de «Présence», une œuvre de 1961 pour violon, violoncelle et piano du compositeur allemand Bernd Alois Zimmermann. Ce ballet blanc en cinq scènes commence par la récitation – par les musiciens eux-mêmes – d'un texte très beau mais cru et impudique (emprunté au monologue de Molly Bloom à la fin d'*Ulysse* de Joyce) qui exprime sans chichis le désir féminin et fait soupçonner d'indignation ma voisine. Cela se poursuit avec une partie musicale difficile mais appréciée. Et cela se termine par un long moment chorégraphique exécuté par un danseur qui se contorsionne dans le plus grand silence. Et c'est là que cela se gâte... Un spectateur intervient à voix haute et plusieurs autres quittent bruyamment la grange aux concerts. Avaient-ils écouté les explications d'avant spectacle distillées par le musicologue Philippe Albèra? Quoi qu'il en soit, une telle attitude est injustifiable, qui trahit un manque de respect pour les artistes. Cela ne se fait pas!

Patrice Neuenschwander



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

DEPUIS 1921
windhager
LE CHAUFFAGE

Vous n'avez plus assez
chaud ???

Rappelez Windhager par
Ucho !

ACTION REMPLACEMENT CHAUDIÈRE

MAZOUT – GAZ – BOIS BUCHES – PELLETS

**A PARTIR DE CHF 8'750.—
TOUT INCLUS CLEFS EN MAINS**

POUR UN RENDEZ VOUS GRATUIT ET
PERSONNALISE CHEZ VOUS, CONTACTEZ
VOTRE CONSEILLER TECHNIQUE :

ALEXANDRE UCHORCZAK
alexandre.uchorczak@windhager.com
+ 41 79 317 50 92



 Invitation aux outils 5

Des forces et des ciseaux

José Richard



Les forces et les ciseaux sont des outils qui ne s'aiguisent que si l'on s'en sert - croisons donc le fer patiemment.

Découpage historique

Datant du néolithique, des pierres enchâssées dans des bois de cerf représentent les premiers ciseaux emmanchés retrouvés. Des forces sont attestées il y a 2500 ans. Perfectionnant les forces, la paire de ciseaux, millénaire, serait d'origine viking, sa forme actuelle s'étant généralisée à la fin du XV^e siècle.

Esquisses

Le fer du ciseau se prolonge dans le manche par une soie (l'extrémité effilée à l'opposé de la partie active) dite noyée. Le ciseau est un outil intermédiaire de transmission percussive, frappé par un maillet.

Les forces sont une lame recourbée dont les extrémités, aplaties, sont aiguisées à l'intérieur.

La paire de ciseaux se compose d'un couple de lames articulées pivotant sur un axe. Afin de suivre



Forces et paire de ciseaux. • Photos : Marc Juillard ©JBN

la découpe sans se contorsionner, la lame qui travaille à la montée se trouve au plus près de l'utilisateur, soit à gauche pour les droitiers et à la droite pour les autres.

Classification

Les paires de ciseaux sont-elles des couteaux doubles? À y regarder de la loupe on voit que la lame d'une paire de ciseaux n'a pas de tranchant. Dotée d'un biseau minuscule elle a la forme d'un coin. Il est donc permis de tran-

cher, ce que ne font jamais les paires de ciseaux, qui cisailent : les paires de ciseaux sont des pinces coupantes.

Final visuel

Reportez-vous au triptyque. Admirez les forces imposantes, à gauche (53 cm), qui proviennent d'Arles, notez les lames appariées de celles de droite, au centre. La paire de ciseaux, aux anneaux de préhension garnis, l'un de cuir, l'autre de bois,

étaient utilisées dans les Pyrénées espagnoles. Ces trois outils servaient à tondre les moutons. Coupez!

Les 10 et 11 septembre prochains auront lieu les journées européennes du patrimoine. Plusieurs visites guidées sont prévues dans le vallon de l'Ermitage sur la thématique du paysage et de l'histoire du site, notamment en matière d'agriculture, de viticulture et de sylviculture. Informations sur le site www.venezvisiter.ch.

J.R.

 La Ville jeune

Silent Disco estivale, le Collectif 440 Hz donne rendez-vous jeudi 25 août, de 19h30 à 23 heures pour une Silent Disco au King Tonic (port de Neuchâtel).

L'Interlope (Case à chocs), l'interlope est fermé pour l'été son équipe se réjouit de vous accueillir de nouveau mi-septembre 2016.

Midnight jeuNE, le rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans se tiendra samedi 27 août prochain, de 20h15 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade. Informations complémentaires sur la page facebook: MidnightjeuNe Neuchatel.

 La Ville sportive

Piscine de Serrières
Ouverte jusqu'au 28 août, du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00.

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Le Cercle de la Voile propose diffé-

rents cours qui s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quel que soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile».

Football

Terrain du Chanet Naturel

Samedi 27 août à 10h, Xamax FCS M11 - Grpm Le Parc, Juniors D
Samedi 27 août à 12h, Xamax FCS M12 - Team ANF, Juniors D
Mercredi 31 août à 20h15, Xamax FCS Fém - Ependes-Arconciel, 2^e ligue fém.

Jeudi 1^{er} septembre à 20h30, Neuchâtel-City - Le Parc, 3^e ligue

Terrain du Chanet Synthétique

Samedi 27 août à 10h, Xamax FCS M13 - Team ANF, M-13
Samedi 27 août à 15h, Xamax FCS Fém. - Le Locle, Juniors B11 fém.

Lundi 29 août à 19h15, Casa d'Italia - New Look, Corporatif

Mercredi 31 août à 20h30, Ghost FdU - Philip Morris, Corporatif

Jeudi 1^{er} septembre à 20h30, Xamax FCS - Bevaix, Vétérans

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 26 août à 20h15, ASI Audax - Boudry, Vétérans

Samedi 27 août à 9h, Xamax FCS E2 - Boudry, Juniors E

Samedi 27 août à 10h45, Xamax FCS D2 - Team Béroche-Bevaix, Juniors D

Samedi 27 août à 13h30, Xamax FCS C - FC St-Imier, Juniors C

Samedi 27 août à 15h45, Xamax FCS A1 - Couvet, Juniors A

Samedi 27 août à 18h15, ASI Audax I - Bosna Cernier, 2^e ligue

Dimanche 28 août à 14h, ASI Audax II - Neuchâtel-City, 3^e ligue

Stade de la Maladière

Lundi 29 août à 19h45, Xamax FCS - FC Aarau, Challenge League



Le Centre culturel neuchâtelois lance sa nouvelle saison en beauté samedi

A grappiller au Pommier

Alors que la nouvelle saison du Théâtre du Pommier s'ouvrira le 2 septembre avec un spectacle étonnant du mentaliste Gabriel Tornay, l'institution culturelle organise une grande fête ce samedi pour se mettre l'eau à la bouche. Coup d'œil avec le directeur du Centre culturel neuchâtelois Roberto Betti sur les rendez-vous à ne pas manquer parmi la vingtaine de spectacles à l'affiche jusqu'à fin janvier.

Fidèle à la ligne qui a fait son succès, le Théâtre du Pommier a concocté un programme de demi-saison métissé, mêlant des spectacles de théâtre, d'humour ou de musique d'ici et d'ailleurs dénichés au hasard des rencontres et des propositions, mais toujours sur des coups de cœur. «Ce qui fait notre identité, c'est de proposer des choses qu'on ne voit pas ailleurs», relève Roberto Betti, pour qui le Pommier est avant tout «un écrin pour les artistes», ces «artisans des sentiments, des émotions et de l'âme».

Dans la peau de Cyrano

Parmi les perles à découvrir ces prochains mois figure «Köszeg», une pièce scéniquement très originale d'une petite compagnie tessinoise qui plonge les spectateurs au cœur du petit village du *Grand cabier* d'Agota Kristof, en le recréant à l'aide d'objets disséminés dans toute la salle. «Au lieu d'être assis, le public est invité à se déplacer pour suivre la pièce», explique Roberto Betti.

Suivra, en octobre, une ode à la différence ô combien salutaire dans ce monde de plus en plus formaté, qui verra le comédien français Nicolas Devort se mettre «Dans la peau de Cyrano de Bergerac». Outre ces deux coups de cœur, plusieurs créations sont également à l'affiche: alors que la Valaisanne Coline Ladetto mettra en scène les angoisses d'un couple reclus dans une veille maison isolée dans «Quelqu'un va venir», le Théâtre des Osses (FR) fera souffler un vent d'irré-

vérence et de contestation avec «Dada ou le décrassage des idées reçues».

Humour et musique

Côté humour, le public pourra découvrir le nouveau one man show de l'humoriste Carine C qui sera créé au Pommier, et sourire de la «Pagaille» provoquée par la livraison d'un drôle de paquet avec le clown Marlo, un personnage «beau et épuré» imaginé par la Fribourgeoise Marylène Rouiller. C'est l'une des découvertes de cette demi-saison avec «Cendrillon», ou comment faire le deuil du prince charmant en quinze chansons par le quatuor masculin Bocal.

Côté musique, le Pommier accueillera début novembre un concert unique, qui verra la soprano Rosy Anoush Svazlian et le pianiste italien Andrea Manzoni du «Nur Project» revisiter la musique traditionnelle arménienne, en improvisant avec le flûtiste Lévon Minassian, qui a notamment

joué avec Peter Gabriel. C'est l'un des grands coups de cœur de Roberto Betti.

Turbolino

Le Pommier choisit également les enfants, avec quatre spectacles très divers, dont «Turbolino», une création mêlant musique et illustration live des Neuchâtelois Yann Mercanton et Nathalie Sandoz, inspirée par *l'Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur* de Luis Sepulveda. «Une cinquantaine de dates sont déjà prévues dans toute la Suisse», se félicite Roberto Betti. (ab)

Programme complet à découvrir sur le site www.ccn-pommier.ch et le samedi 27 août à 11 heures sur la scène du Pommier. A noter que toute personne souscrivant à une carte de saison jusqu'au 31 août pourra découvrir gratuitement les nouvelles expériences mystifiantes du mentaliste Gabriel Tornay, en représentation au Pommier du 2 au 9 septembre.



«Dada ou le décrassage des idées reçues» par le Théâtre des Osses.

• Photo: Isabelle Daccord



Le clown Marlo sèmera gentiment la «Pagaille» en novembre.

• Photo: Alexis Rochat



«Köszeg» investira toute la salle du Pommier en septembre.

• Photo: Stefano Sergi



«Cendrillon» comme vous ne l'avez jamais vue, par le quatuor Bocal.

• Photo: Julien Mudry



Rencontre avec deux musiciens-bâtisseurs de la Case à chocs

Vingt-cinq ans de musiques actuelles

La Case à chocs fête ses 25 ans d'existence ainsi que ses 20 ans dans les locaux de l'ancienne brasserie Müller. Afin de célébrer ce double anniversaire, son équipe a concocté des festivités, dont le coup d'envoi sera donné le 1^{er} octobre (voir encadré). L'occasion de rencontrer Christian Addor et David Bonavita, musiciens-bâtisseurs de la Case à chocs. Regards croisés.

Dans quel contexte la Case à chocs a-t-elle vu le jour?

Christian Addor: C'était il y a passé 20 ans! Plusieurs collectifs n'avaient pas de locaux de répétition, ni de salle de concert à Neuchâtel. On jouait dans plusieurs lieux, un peu partout en ville. En tournée à travers l'Europe avec mon groupe, les Débile Menthol, j'ai pu apprendre comment s'organisaient les musiciens. Ils jouaient dans des lieux autogérés. Je savais qu'on pouvait faire pareil chez nous. Ce n'était pas gagné d'avance. Pour les politiciens de l'époque, si on voulait faire de la musique, il fallait partir à Londres. Nous, on est né à Neuchâtel. C'était clair: on voulait exercer ici! Ce combat a donné naissance à la Case à chocs. Le directeur des affaires culturelles de l'époque, André Bühler, nous a soutenus

« On passait d'un lieu autogéré à une association hiérarchisée avec un comité »

jusqu'au bout. C'est lui qui nous a mis en contact avec le consortium qui possédait tous les bâtiments de l'ancienne usine Suchard, à Serrières. Nous avons pu emménager dans ces locaux à titre provisoire. On y bossait entre 40 et 60 heures par semaine. On n'avait de comptes à rendre à personne! On s'occupait de tout: la cuisine, l'hébergement des groupes, les nettoyyages, le bar.

David Bonavita: Nous étions une équipe de 7 à 15 membres. On se réunissait tous les mardis pour la séance du «B.E.», le bureau exécutif. On se répartissait les différentes tâches. Les flyers étaient faits à la main. On changeait le fond de scène chaque mois. Les prises de tête ne



David Bonavita (à g.) et Christian Addor, musiciens-bâtisseurs. • Photo: Stefano Iori

duraient jamais longtemps. On n'avait pas le temps de rester là-dessus. Il fallait déjà se préoccuper du groupe suivant. A cette époque, j'avais 20 ans et je vivais chez mes parents. La plupart des membres de l'équipe vivaient dans le squat de Pertuis-du-Sault.

En 1996, la Case à chocs emménage dans l'ancienne brasserie Müller. Tout est à construire... ou plutôt à déconstruire. Comment se sont déroulés les travaux?

D.B.: On a vécu une expérience incroyable! Lors du déménagement, nous voulions avoir un œil sur les travaux. Pour participer, nous avons créé l'Association des musiciens bâtisseurs (AMB). Les locaux comportaient une centaine de cuves d'une à deux tonnes. Nous les découpons en pièces de 200 à 300 kilos chacune, afin de les extraire du bâtiment. Aucun d'entre nous ne s'y connaissait dans le bâtiment, mais on l'a fait! Pendant plusieurs mois, nous avons été employés par l'AMB. On mangeait même dans la salle L'Eplattenier.

C.A.: On avait compris que la fresque était exceptionnelle. On faisait super attention pour ne rien abîmer. Il y a eu des moments épiques. Dans la salle des «25 cuves», on devait découper et sortir les cuves à la main, alors qu'elles pesaient 5 tonnes chacune. On faisait les trous au marteau-piqueur! L'association fonctionnait comme une entreprise alternative. Les entreprises de chantier nous détestaient.

D.B.: Ils nous ont même envoyé la Suva! D'un point de vue administratif, l'AMB se devait d'être

irréprochable. Il fallait être carré sous peine de fermer la boîte.

Il s'ensuit une période plus chaotique. Quelles difficultés avez-vous rencontrées?

C.A.: Les tensions et les divergences sont apparues au moment où nous avons créé l'AMB. La Ville de Neuchâtel voulait un répondeur. On

« La Case accueille des artistes en résidence presque chaque semaine »

passait d'un lieu autogéré à une association hiérarchisée avec un comité.

D.B.: D'un côté, il y avait les progressistes, dont je faisais partie, qui acceptaient de faire des concessions pour que l'endroit vive et attire plus de monde. Et de l'autre, ceux qui souhaitaient que le lieu reste autonome et purement culturel.

En 2007, la gestion se professionnalise. Ce fonctionnement a-t-il eu une incidence sur l'état d'esprit des débuts?

C.A.: La mentalité n'est plus du tout la même! C'est devenu une toute autre entreprise qui doit rendre des comptes! Je tiens à souligner que les employés font un travail de dingue et qu'ils ont plutôt tendance à travailler le double de ce que prévoit leur mandat.

D.B.: L'AMB n'a jamais réussi à se mettre d'accord. Il y a eu beaucoup de changements au sein du comité, et elle a fini par être dissoute. Comme

l'association était locataire du bâtiment, il fallait qu'une autre association remplisse ce rôle. La Ville voulait un interlocuteur stable. C'est comme cela que s'est constituée l'Association de coordination de la Case à chocs.

Quel regard portez-vous sur l'avenir de la Case à chocs?

D.B.: La Ville de Neuchâtel sait bien que la Case fait partie de l'identité culturelle de la région. De plus, elle permet de drainer un public nocturne en dehors du centre même de la ville. Et le bâtiment vit! Il comporte entre 10 et 15 locaux de répétition et des artistes viennent en résidence presque

chaque semaine. La Case à chocs remplit vraiment son rôle à ce niveau-là. Les musiciens locaux, et même de toute la Suisse, peuvent louer le lieu, bien équipé, à des prix abordables.

La Case à chocs fait venir les meilleurs groupes de musiques actuelles à Neuchâtel, mais ne parvient pas toujours à faire salle comble, alors que les mêmes artistes, programmés à Lausanne ou à Zurich, remplissent des salles bien plus grandes. La taille de la ville n'est pas un atout, et les personnes provenant d'autres cantons peinent à faire le déplacement. Ce qui est paradoxal, car dans les années 1970, les gens venaient de toute la Suisse pour faire la fête à Neuchâtel, notamment au New York Club. Les gens ne veulent plus s'engager. Ils sont moins intéressés par la culture que par le divertissement. Les boîtes de nuit du moment passent de la musique commerciale que le public consomme sans se poser de question. (ak)



« Neuchâtel plays 25 ans de hits »

La Case à chocs fêtera ses 25 ans le 1^{er} octobre 2016. Les groupes locaux reprendront les meilleurs morceaux joués à la Case durant son quart de siècle. Rock, électronique et hip-hop: les festivités se poursuivront avec trois cycles de concerts, de films, de conférences et une exposition autour des musiques actuelles et du patrimoine industriel.

Programme sur www.case-a-chocs.ch

Les groupes s'expriment



Le Groupe socialiste se préoccupe des personnes n'ayant pas de moyens de transports pour déposer à la déchetterie les objets encombrants dont elles souhaitent se séparer. • Photo: Stefano Iori

Groupe PLR

Fusion Neuchâtel-Ouest: déclaration d'engagement citoyen!

Jean Dessoulavy: J'ai fait un rêve, I have a dream!

Un rêve qui m'a fait prendre conscience que la ville que j'aime n'occupe pas la place qui devrait être la sienne en Suisse et au sein de l'Arc jurassien.

Dans ce rêve ma ville devenait actrice et partenaire au sein d'un ensemble urbain qui n'avait pas pu se concrétiser dans un premier temps à la suite du refus le 5 juin 2016 d'une des entités qui devait la constituer.

Ce second souffle doit pouvoir se concrétiser avec les nouvelles autorités qui seront issues des urnes cet automne (probablement le 27 novembre). Un second souffle qui devra impérativement être porté par les différents mouvements citoyens provenant des quatre communes engagées dans le projet de fusion.

Un second souffle qui devra aussi être accompagné d'une meilleure communication permettant d'expliquer à la population les avantages d'une fusion mais aussi mieux écouter les citoyennes et les citoyens de la nouvelle future commune.

Le rêve est nécessaire, il permet au citoyen de joindre l'utopie à son pré-

sent, à mieux préparer l'avenir. Sans rêve, sans utopie, une entité politique ne peut pas aller de l'avant.

Car faire du surplace, c'est reculer en fin de compte et j'aime trop notre ville pour envisager autre chose qu'un projet de société pour son avenir.

M'inspirant de Martin Luther King il y a un demi-siècle, je suis convaincu qu'un changement est possible.

Un changement de cap qui permettrait à la nouvelle entité d'affronter les défis de demain avec plus de moyens, de ressources et d'espaces.

Mais aussi, peut-être et surtout pour mieux travailler et construire ensemble pour ce projet porteur d'avenir.

Groupe socialiste

Nos déchets encombrants: comment faire sans véhicules?

Anne-Françoise Loup: La Ville de Neuchâtel a modifié et adapté au fil des années les infrastructures de collecte des déchets au service de ses habitants. Les conteneurs enterrés se sont multipliés, nous en avons 400 à notre disposition, les 57 points de collectes dans nos quartiers ont eux aussi évolué. Nous nous sommes adaptés aux sacs taxés, aux directives cantonales, nous avons modifiés

nos comportements de consommation...

Le groupe socialiste soutient toutes les démarches mises en œuvre par la Commune visant à protéger notre bel environnement et maintenir nos espaces de vie collectifs propres. Plusieurs des changements apportés ont intégré également la préoccupation de la santé au travail du personnel de la Voirie dont nous nous enquêrons régulièrement. Les boîtes à troc mises en valeur par des artistes contribuent également au partage solidaire d'objets réutilisables et nous avons demandé à ce qu'un espace de récupération des objets réutilisables soit créé dans le même esprit.

Cependant il apparaît que désormais, la responsabilité du transport des déchets repose sur les habitants. Nous nous préoccuons donc des personnes n'ayant pas de moyens de transports pour déposer à la déchetterie les gros objets dont elles souhaitent se séparer. Que ce soit des personnes âgées, des jeunes ou familles sans moyens de transports, ce point nous semble devoir être étudié et résolu par les services compétents afin que ces personnes ne soient pas préjudicées par l'absence de moyens de transport adéquats alors que, par ailleurs, elles

contribuent à moins de pollution routière, moins de souci de stationnement et plus de sécurité.

Le groupe socialiste souhaite donc que des réponses efficaces et au bénéfice des habitants soient apportées par le Conseil communal.

Groupe PopVertsSol

Economie verte: c'est quoi?

Isabelle Iseli: Le 25 septembre, les citoyen-ne-s seront appelé-e-s à voter sur l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte)». Déposée par les Verts, cette initiative veut réduire d'ici 2050 l'impact écologique de la Suisse à un niveau que la nature puisse supporter. Exposé comme cela, personne ne semble vouloir s'opposer à ce principe, d'autant qu'il vise à répondre à l'accord climatique conclu à Paris en 2015, soit limiter le réchauffement

climatique entre 1.5° C et 2° C d'ici 2100. Mais concrètement, qu'est-ce que cela implique, et comment fait-on? L'idée globale de l'initiative est d'utiliser le potentiel d'innovation de la Suisse pour réduire l'impact environnemental et renforcer l'économie, en créant notamment des emplois via les Cleantech.

Trois axes sont visés plus précisément: protection climatique (exploitation durable des ressources), efficacité des ressources (économie circulaire, production d'objets qui durent plus longtemps) et importations «propres». Pour ce dernier axe par exemple, l'application de standards minimaux pour les produits importés permettra d'endiguer le dumping écologique et de renforcer la production indigène durable. Concrètement, cela viserait une utilisation de bois domestiques au lieu de bois provenant de forêts tropicales ou encore d'huile de colza de nos champs suisses au lieu de l'huile de palme. Vous l'aurez compris: ce texte représente une alternative viable et donc indispensable pour les générations futures. Une large alliance s'est formée autour de cette initiative et nous ferons notre maximum pour vous convaincre d'ici le 25 septembre!

Bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI

Onde Verte à prix réduit

Dans le cadre de l'encouragement à l'utilisation des transports publics, nous rappelons aux bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS que la Ville offre la possibilité d'acquiescer un abonnement Onde Verte à prix réduit. Cette réduction est de Fr. 120.- sur un abonnement annuel ou de Fr. 10.- sur un abonnement mensuel.

De même, la Société de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat se joint à cette démarche et propose des bons de réduction pour l'achat de quatre cartes journalières au maximum sur les trois lacs au prix de Fr. 25.- la carte. Ces bons peuvent être retirés à la réception générale du Service de l'action sociale, rue Saint-Maurice 4, durant les heures d'ouverture.

Les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AI s'adresseront au contrôle des habitants, sis rue de l'Hôtel-de-Ville 1, qui remet également des bons de réduction aux résidents de la ville de Neuchâtel âgés de 18 à 65 ans, respectivement 64 ans pour les femmes.

Le Service de l'action sociale

Jardin botanique

Barbecue convivial

L'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage invite chacune et chacun à partager un moment convivial autour d'un barbecue au Jardin botanique à Neuchâtel, le dimanche 4 septembre 2016 dès 11h30. «Que vous soyez seul(e), en couple ou en famille, nous vous attendons nombreux!», promettent les organisateurs. «Apéro offert, grill à disposition, nourriture apportée vos soins!» Annulé en cas de pluie.

Saison des champignons

Faites contrôler votre cueillette

La fin de l'été rime souvent avec le début des cueillettes de champignons. Pour la troisième année consécutive, le Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel offre gratuitement aux habitants de la région la possibilité de venir faire contrôler leurs récoltes de champignons. Madame Gaëlle Monnat, contrôlease VAPKO (www.vapko.ch), sera présente dans la Villa du Jardin botanique

tous les samedis, de 15h30 à 17h30 du 20 août au 22 octobre.

La réception du Jardin botanique de Neuchâtel se fera un plaisir de vous renseigner.

La Ville officielle

Des «people» et des défis sur la place du Port dès le 31 août

L'Energy Challenge fait halte à Neuchâtel



Stress (qui sera à Neuchâtel le 3 septembre) et Shaqiri font partie des ambassadeurs de la tournée. • Photo: sp

Grande manifestation itinérante organisée dans le cadre du programme de la Confédération SuisseEnergie, l'Energy Challenge fera halte à Neuchâtel, à la place du Port, du 31 août au 3 septembre. Il s'agit de la première des trois étapes romandes de cette tournée, qui partira à Montreux et à Sion et qui a pour but de montrer à la population le potentiel des ressources énergétiques. Des «people» sont au rendez-vous!

Parmi les moments forts attendus à Neuchâtel, un concert du rappeur Stress samedi 3 septembre à 21h, la projection du documentaire «The 11th Hour» en open air mercredi 31 août à 21h, des «challenge energie» entre l'ex-entraîneur de Xamax Gilbert Gress et miss Suisse 2016, Lauriane Sallin, les jeudi, vendredi et samedi, sans oublier une partie officielle avec le conseiller communal de Neuchâtel Olivier Arni et l'éco-aventurier neuchâtelois Raphaël Domjan le jeudi à 18h30. De nombreux partenaires, dont Viteos et la Ville de Neuchâtel, contribuent à la mise sur pied de cette grande manifestation, qui verra tous les jours des équipes pédaler durant 30 minutes dans une épreuve de spinning pour produire le plus d'énergie possible. Inscriptions: mike.moscariello@aroma.ch Programme complet en téléchargeant l'application pour smartphones, ou dans la brochure insérée dans ce numéro de «Vivre la Ville».

Midi-Tonus redémarre dès le 12 septembre

Et si on se remettait au sport ?

Dans le but de promouvoir le mouvement auprès de la population, la Ville de Neuchâtel, en partenariat avec les milieux sportifs de la région, encourage les citoyen-ne-s à bouger durant la pause de midi. Le nouveau programme Midi Tonus Automne 2016 débutera le lundi 12 septembre pour se terminer le lundi 19 décembre 2016.

Le concept Midi Tonus consiste à offrir à l'ensemble de la population, durant la pause de midi, le loisir d'exercer diverses activités physiques et de découvrir, durant trois mois (12 séances) et pour un prix modique de 70 francs, le plaisir de pratiquer un sport. Si l'essai est concluant, chacun a ensuite la possibilité de s'inscrire dans un club ou une structure existante.

Spinning, Arts Martiaux, Nordic Walking, TRX, Hatha Yoga... Les 25 cours qui se donneront principalement en ville de Neuchâtel (centre-ville, Serrières et Portes-Rouges) mais aussi à Boudry et Cressier auront de quoi séduire autant les personnes tentées par la relaxation et la remise en forme que les adeptes de sport à plus haute intensité. Cette nouvelle édition de Midi Tonus comprend désormais des cours de CrossFit (conditionnement physique général) et de Méditation en mouvement.

Renseignements ou inscriptions au Service des sports, 032 717 77 99, ou sur le site www.lessports.ch/cours-adultes/Midi-tonus.

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 17 août 2016, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Jean-Luc Richard, 6^e suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, en remplacement de Mme Béatrice Nys, démissionnaire, avec effet au 1^{er} septembre 2016.

Neuchâtel, le 17 août 2016.

Le Conseil communal

A louer

Appartement de 4.5 pièces Beaux-Arts 1 à Neuchâtel

Loyer mensuel CHF 1'600.- + CHF 310.- ac.

Libre de suite ou à convenir

Contact: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Serrières

Balade d'observation pour les aînés

La Ville invite les aînés à la mobilité fragilisée et qui habitent Serrières à une balade d'observation à l'ouest du quartier, le **mercredi 7 septembre de 14 heures à 16h30**. L'objectif est de diagnostiquer ensemble les obstacles à la marche ou les lacunes en matière de bancs publics. Rendez-vous au restaurant du Clos-de-Serrières. Informations: Isabelle Girod au 032 717 78 30 (lundi, mardi et jeudi) ou isabelle.girod@ne.ch.

Tir obligatoire

Le prochain tir obligatoire au fusil 300 m et pistolet 25 m aura lieu:

samedi 27 août 2016, de 8h à 12 heures, au stand de tir des Plaines-Roches à Neuchâtel.

Les heures indiquées sont les heures de tir. Le bureau ouvre et ferme 30 minutes auparavant.

• Organisation: Club de Tir de Neuchâtel-Sports, www.tir-neuchatel.ch



La chronique musicale de...

Elle ouvre les feux de l'Auvernier Jazz



Mathieu Neuenschwander

Ce week-end, c'est reparti pour une nouvelle édition de l'Auvernier Jazz. Ça tombe bien, vendredi 26 août, c'est le «Juliane Rickenmann 4tet» qui ouvrira les feux. Attachez vos ceintures, il va y avoir du sax!

Juliane Rickenmann est une artiste accomplie et passionnée. Née au Locle, en 1974, elle s'enflamme très jeune pour la musique et plus particulièrement pour le jazz. Après avoir débuté par le piano, un instrument va bientôt s'imposer à elle presque comme une révélation: le saxophone! Juliane entreprend d'étudier la musique de John Coltrane, dès 15 ans, à l'EJMA Lausanne. Puis elle continue son parcours d'apprentissage au conservatoire de Jazz de Montreux. Complètement obsédée par le son de Johnny Hodges, elle décide de passer de la théorie à la pratique. Comme elle a des envies de voyage, Juliane prend un billet d'avion pour l'Australie et décide de financer son séjour en jouant dans des clubs. Ça marche et ça lui plaît. Donc, elle multiplie, avec son sax, les expériences musicales de



Juliane Rickenmann est prête à faire vibrer son sax à Auvernier! • Photo: sp

par le monde. Durant 8 ans, Juliane Rickenmann sillonne les routes du Japon, de Chine, de Thaïlande, d'Inde et des Etats-Unis. A New York, elle se pose pendant plus de deux ans. Son séjour dans la grande pomme lui offre

de nombreuses possibilités de collaborations avec des artistes de renommée mondiale, comme Denis Charles ou Danton Boller.

De retour en Suisse, Juliane se met à composer furieusement. D'abord

influencée par Toninho Horta et Hermeto Pascoal, elle monte, en 2005, un premier projet strictement personnel qui lui offrira de continuer à faire voyager sa musique sur de nombreuses routes. Outre son envol sous son propre nom, Juliane s'intègre également à de nombreuses autres formations telles qu'«Onirical Blend» qui fait dans le voodoo jazz ou les «New Sisters» cartonnant dans le swing New Orleans.

En 2011, Juliane sort *Yodo Gimi*, son premier album solo. En 2014 elle lance un second disque, *Emei*, avec Ornella Ponnaz au piano, Pierre Kuthan à la contrebasse et Giacomo Reggiani à la batterie. Le «Juliane Rickenmann 4tet» prend forme. Le groupe fera deux incroyables tournées en Chine. En 2015, la formation change. Juliane est maintenant accompagnée d'Andrea Esperti, Cedric Gysler et Luigi Galati. Outre le fait que tout ce beau monde lancera, à la fin de cette année, la 3^e galette du «Juliane Rickenmann 4tet», cette fine équipe mettra le feu à l'Auvernier Jazz festival, ce vendredi 26 août, dès 18h30 (avant «The Two» et «Grégoire Maret Wanted feat. Zara McFarlane & The French Connection»). Extincteur interdit, plaisir garanti!

• **Tous les détails sur auvernierjazz.ch**

M.N.



Neuchâtel en détails



Des mécènes privés ont permis d'achever le bâtiment. • Photo: Stefano Iori

Le génie ailé de l'art idéal

Au moment de son inauguration en septembre 1884, le bâtiment du Musée d'art et d'histoire n'est pas encore complètement achevé. Les ailes sont terminées en été 1885, la grande coupole est construite en 1887 et la décoration extérieure (frise et fronton) posée en 1885 et 1897.

L'effort financier consenti par les autorités de la ville pour la construction de l'édifice est important et les moyens à disposition ne suffisent pas à la réalisation de la coupole et des décorations extérieures. Ce sont des donations privées qui permettent d'effectuer ces travaux.

En 1893, l'industriel Carl Russ-Suchard verse au Musée la somme de 7500 francs afin de réaliser la mosaïque qui ornera le fronton sud du bâtiment. Albert de Meuron, chargé d'en concevoir le dessin, décrit lui-même sa composition: «La figure à la gauche du spectateur, derrière laquelle se profile l'acropole d'Athènes représente l'art païen, celle à la droite est une personnification de l'art chrétien, accompagnée d'une cathédrale qui fait pendant au temple grec. Entre ces deux figures, au second plan, s'élève vers le ciel un génie ailé personnifiant l'art idéal.» Réalisée à Venise par Salviati, la mosaïque prend place sous la coupole en 1897.

Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (bureau IPAS Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison d'habitation et construction d'un immeuble d'habitation collective avec garage souterrain, à l'avenue des Alpes 10, article 5952 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christophe Ribaux (Habitat Concept Sàrl). Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Nadia Ieronimo, architecte à Neuchâtel (Service des domaines de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une serre, à l'avenue des Cadolles, article 9516 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Friedli Genoux, architecte à Berne (bureau Friedli Genoux Architekten GmbH), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de trois abris pour deux-roues et un abri container, à la rue des Cèdres 1, articles 9615 et 9494 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Ascaro Vorsorgestiftung. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Liechti, architecte à Cressier (bureau Pierre Liechti architectes sa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement du bâtiment d'habitation existant et construction d'un attique, au quai Philippe-Godet 2, article 10552 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Christophe Liermier, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau dgm SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'un restaurant gastronomique, à la rue Saint-Honoré 2, article 9772 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Bonjo SA. Les plans peuvent être consultés du 5 août au 5 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (bureau Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation, rénovation et agrandissement à l'avenue des Alpes 80, article 5896 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102257, pour le compte de Madame et Monsieur Giovanni et Yves Guillod. Les plans peuvent être consultés du 19 août au 20 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mikael Monteseirin, architecte à Gampelen (bureau John Schwab SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une annexe à la rue du Suchiez 53, article 4604 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102299, pour le compte de Madame Barbara et Monsieur Hans Schmid. Les plans peuvent

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Votation fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

la votation fédérale sur:

- a) l'initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»;
- b) l'initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVSplus: pour une AVS forte»;
- c) la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens);

la votation cantonale sur:

- a) la loi du 3 décembre 2015 portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques;
- b) le décret du 21 juin 2016 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (Droit d'éligibilité des étrangers).

le 25 septembre 2016

vu la décision du Conseil fédéral du 11 mai 2016 de soumettre trois objets à la votation populaire, du 25 septembre 2016;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 4 juillet 2016 sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 25 septembre 2016 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au

samedi 24 septembre 2016 à 12 heures, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 25 septembre 2016 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 25 septembre 2016, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la

Echo

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. France Moussia et Jean-François Lavanchy-Lutz, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Maria et Giovanni Conte-Bortolotto et Beatrix et François Wenger-Strebel, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Enquêtes publiques (suite)

être consultés du 19 août au 20 septembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un garage enterré et de deux appartements au chemin du Pertuis-du-Sault 12, article 1948 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101649 pour le compte de Monsieur Christian Horisberger. Les plans peuvent être consultés du 26 août au 26 septembre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Votation fédérale et cantonale (suite)

commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 23 septembre 2016 à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 17 août 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti

Le chancelier, Rémy Voirol

La Ville officielle

 Banc installé près du port

Halte-mystère au pays des sorcières



En marge de la présentation des balades Belle Epoque (lire en page 3), ce banc à l'étrange silhouette a été installé récemment par la Ville le long du môle du port de Neuchâtel. Il est inauguré ce mercredi. C'est un touriste domicilié en Allemagne, tombé littéralement amoureux de la ville, qui a souhaité mettre cette œuvre, conçue par ses soins, à disposition des promeneurs pour quelque temps. Le personnage pensif adresse-t-il un message à la sorcière qui se cache au passage du même nom, sous le château? Mystère... • Photo: Stefano Iori

Repas de partage multiculturel « Serrières en fête! »

Festive, multiculturelle, et toujours gratuite, la nouvelle édition de « Serrières en fête! » débutera par diverses animations

samedi 27 août, à 11 heures, à la Pension le Clos.

Dès 12 heures, la manifestation se poursuivra par un repas de partage multiculturel concocté par les habitants du quartier, dans la cour du Collège de Serrières.

Le programme de l'après-midi sera riche en musique, danse et activités pour les plus jeunes. La soirée se terminera par un grand bal avec le groupe I Skarbonari.

Pour plus de renseignements: Association de quartier – Serrières bouge! (AQSBB) – Justice 18, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 731 72 31, info@aqsb.ch, www.aqsb.ch.

L'instantané de Stefano Iori...



... l'intrépide Gigi prend son bain

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Association Lire et Ecrire, cours de base pour adultes de langue française, tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

Association des Marchés de l'univers, rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires



88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 0848 134 134**

Les services religieux

Cultes du dimanche 28 août

Sud:

Collégiale: Di 28.08, 10h, culte avec sainte cène, Mme Y. de Salis.

Temple du Bas: Di 28.08, 18h, Thomasmesse «Entends-tu la voix des anges?», M^{me} E. Reichen et équipe. Musique MM. B. Righetti, orgue, S. Peguiron, piano, et le chœur de femmes Joyana, suivi d'un apéritif dinatoire festif. Adieux d'Elisabeth Reichen. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Présence et exposition «Un monde en fêtes».

Nord:

Ermitage: Di 28.08, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

Maladière: Di 28.08, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: Di 28.08, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande:

Poudrières 21: Di 28.08, 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 27.08 à 17h, messe en portugais; di 28.08 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 27.08 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 27.08 à 17h, messe; di 28.08, pas de messe en italien

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 27.08 à 18h30, messe; di 28.08 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 28.08 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: sa 27.08, dès 10h, kermesse au clos St-Pierre. Di 28.08, dès 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 28.08, 18h, messe.



2087 Cornaux – Tél. 032.757 14 01
magasin.cornaux@landiregionneuchatel.ch

2322 Le Crêt-du-Loche – Tél. 032.926 40 66
magasin.cret-du-loche@landiregionneuchatel.ch

2112 Môtiers – Tél. 058.434 33 40
magasin.motiers@landiregionneuchatel.ch

2022 Bevaix – Tél. 058 434 33 00
magasin.bevaix@landiregionneuchatel.ch

LANDI un jour, LANDI toujours



La nouvelle péréquation intercommunale du Conseil d'Etat coûterait 2 millions de plus à la Ville de Neuchâtel. Qui paie déjà beaucoup

Un projet ni juste, ni équitable

La Ville de Neuchâtel s'oppose, avec celles de La Chaux-de-Fonds et du Locle, au nouveau projet de péréquation intercommunale du Conseil d'Etat. Alors que le chef-lieu paie environ 15 millions de francs par an à la péréquation, la facture s'alourdirait d'environ 2 millions. Pour le conseiller communal en charge des Finances, Fabio Bongiovanni, la Ville risque de ne pas avoir les moyens de se développer et d'investir, alors qu'elle a un rôle indispensable de moteur de l'agglomération.

Fabio Bongiovanni, pourquoi la Ville de Neuchâtel s'oppose-t-elle au projet du Conseil d'Etat?

Sur la forme, d'abord: alors que la péréquation intercommunale concerne les communes, celles-ci n'ont jamais été consultées, mis à part quelques principes de base, comme la nécessité de revoir le volet des charges. Mais nous avons découvert le projet un ou deux jours avant qu'il ne soit présenté par le Conseil d'Etat, et nous avons été très surpris. Nous estimons que ce projet doit être discuté par les communes: le Conseil d'Etat est censé construire ensemble.

Vous admettez pourtant qu'il faut revoir la péréquation?

C'est vrai. Le modèle actuel date de 2001, et il y a eu d'énormes changements depuis lors: la répartition des impôts entre canton et communes a été modifiée, nous n'avons plus les hôpitaux, ni la police. Et le canton comptait alors 62 communes. Nous sommes donc d'accord sur le fait qu'il faut reprendre le travail et avoir une vision d'ensemble pour la péréquation, tant des charges que des ressources.

« La Ville compte 20% des habitants du canton, mais paie 32% du pot total de la péréquation »

Mais ce projet ne répond pas à vos attentes...

La clé, c'est de penser la péréquation de manière équitable et juste. Or, le projet du Conseil d'Etat, qui révisé la péréquation des charges (lire encadré), oublie un centre urbain, Le Locle. Seuls deux pôles centres sont



Pour le directeur des Finances Fabio Bongiovanni, « il est important que l'on nous laisse les moyens de nous développer ». • Photo: Stefano Iori

reconnus: Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, et le seul critère pour définir un centre est le nombre d'habitants. Pourtant, la Confédération en a d'autres, de critères, comme la densité, le nombre d'emplois, l'urbanité... Quand le canton défend Mobilité 2030, il défend un canton avec deux centres: les Montagnes et Le Littoral. A nos yeux, les critères devraient correspondre.

Cette nouvelle péréquation coûterait à la Ville de Neuchâtel 2,1 millions de francs supplémentaires. Combien paie-t-elle au total pour la péréquation intercommunale?

Nous avons payé 11,5 millions en 2014, 18,7 millions en 2015 et 14 millions en 2016. Nous contribuons fortement à la péréquation: alors que la Ville compte 20% des habitants du canton, elle paie 32% du pot commun.

Mais n'est-il pas normal qu'en tant que commune bénéficiaire de finances saines et de revenus importants, elle contribue de manière importante également?

Bien sûr, c'est normal, car nous avons des ressources. Mais nous payons déjà beaucoup. Et il est important que l'on nous laisse les moyens de nous développer: la Ville de Neuchâtel, chef-lieu du canton, est

travaillera en concertation avec les communes pour venir avec un projet remanié devant le Grand Conseil. Car l'opposition à ce projet est plus large: elle ne vient pas uniquement des villes, de nombreuses autres communes sont mécontentes.

Autre sujet qui pourrait avoir des conséquences sur les finances de la Ville: le Conseil d'Etat annonce que le déficit des comptes 2016 du canton risque d'atteindre 75 millions. Un plan d'économies est prévu. Craignez-vous de nouveaux reports de charges sur les communes?

Oui, clairement: ces nouvelles difficultés font craindre une contribution toujours plus importante des communes au redressement des finances de l'Etat. Cela pourrait nous mettre dans une situation très compliquée. Lorsque l'Etat réclame dix millions aux communes, on sait en général que la part de la Ville de Neuchâtel sera d'au moins 2 millions, et souvent même davantage! Et encore une fois, nous avons besoin de moyens pour nous développer: nous investissons beaucoup pour rénover notre patrimoine, créer des emplois ou accueillir des pôles d'innovation, comme Microcity. Si nous voulons demeurer une porte d'entrée attractive pour le canton, il faut qu'on nous en laisse les moyens!

Françoise Kuenzi



La péréquation, c'est quoi?

Introduit en 2001 dans le canton, cet instrument doit renforcer la solidarité entre les communes, redistribuer plus équitablement les ressources fiscales et donner à chacune les moyens d'assumer ses tâches. Elle comporte deux volets, la péréquation des ressources et celles des charges. S'y ajoute aussi une mutualisation de l'impôt des entreprises.

Ressources: la péréquation des ressources redistribue les revenus des communes « riches » vers les communes « pauvres ». Le pot à redistribuer se montait, en 2015, à 28 millions de francs, dont 23 millions apportés par la Ville de Neuchâtel.

Charges: la péréquation des charges tient compte de coûts que doivent assumer certaines communes en raison de leur situation socio-éco-

nomiques (rôle de centre) ou topographiques (altitude). Par exemple, une ville aura des infrastructures culturelles et sportives qui bénéficieront aux autres communes. Là, Neuchâtel touche environ 5 millions pris dans un pot commun de 14 millions.

Le projet du Conseil d'Etat: après une révision du volet des ressources, entrée en vigueur début 2015, le canton a voulu revoir le volet des charges. Son projet prévoit un montant de 10 millions à payer aux seules villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds par toutes les autres communes, selon une clé de répartition tenant compte de la distance au centre et du nombre d'habitants. Mais il revisite aussi le volet des ressources en même temps, ce qui coûte à la Ville de Neuchâtel 2,1 millions de plus.